

NATIONS UNIES

Assemblée générale

CINQUANTIÈME-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
28e séance
tenue le
mardi 4 novembre 1997
à 15 h 30
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 28e SÉANCE

Président : M. de ROJAS (Venezuela)

SOMMAIRE

POINT 95 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE (suite)

- a) FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS (suite)
- b) COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

Conférence-débat sur les questions financières et les questions de développement dans les marchés émergents

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (suite)

- c) POPULATION ET DÉVELOPPEMENT (suite)
- d) MIGRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT, Y COMPRIS CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/52/SR.28
20 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 15 h 50.

POINT 95 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE (suite)

- a) FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, Y COMPRIS LE TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS (suite)
- b) COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

Conférence-débat sur les questions financières et les questions de développement dans les marchés émergents

1. M. AHMED [Administrateur associé, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] faisant fonction de modérateur, présente les participants : M. Buirra (Banco Nacional de México), Mme Lim (Université du Michigan) et M. Sengupta (Indian Planning Commission).

2. M. BUIRA (Banco Nacional de México) déclare que, dans un pays qui se trouve devant le dilemme d'avoir à "stériliser" l'expansion monétaire résultant d'un excédent de sa balance des paiements ou de laisser les agrégats monétaires s'accroître par suite d'apports de capitaux extérieurs, la stérilisation complète équivaudrait à une réexportation de tous ces capitaux, par un accroissement des réserves internationales de sa banque centrale. Du fait d'une telle politique, les capitaux extérieurs reçus ne pourraient être utilisés pour alimenter les investissements dans le pays. L'autre facteur à prendre en compte est que la banque centrale devrait émettre des obligations nationales à taux d'intérêt élevés pour absorber cet excédent de devises, et risquerait donc d'encourir des pertes substantielles, car les paiements d'intérêts sur ces obligations sont généralement plus élevés que le rendement des devises investies à l'étranger. Par conséquent, si les entrées doivent être utilisées pour accroître la capacité de production de l'économie, une partie au moins de ces entrées doit être monétisée, car la monétisation tend à accroître les dépenses et contribue également à un accroissement des importations.

3. En même temps, il y a de bonnes raisons de procéder à une stérilisation partielle des apports de capitaux. Premièrement, le flux de capitaux étrangers pourrait s'inverser, et il est donc nécessaire d'accumuler suffisamment de réserves internationales pour contrer d'éventuelles sorties de capitaux. Deuxièmement, si le pays reçoit des apports massifs de capitaux, il risque de se trouver exposé à un accroissement excessif de la demande globale, ce qui susciterait des pressions inflationnistes inacceptables. Troisièmement, il pourrait être justifié d'imposer un niveau minimum de liquidité et des limites à l'endettement en devises des banques, afin de contrer une tendance à un endettement excessif à court terme de la part des banques commerciales.

4. En l'absence de déséquilibres macroéconomiques et de distorsions des prix relatifs, les apports de capitaux sont bénéfiques, car ils viennent s'ajouter à l'épargne intérieure et permettent ainsi un plus gros volume d'investissement ou, d'une façon plus générale, un accroissement de la consommation et de l'investissement. Les nouvelles possibilités d'investissement augmentent la capacité d'absorption de l'économie. Les pays qui reçoivent des apports de capitaux privés sont généralement ceux qui ont procédé à des transformations

/...

structurelles qui ont amélioré les perspectives à moyen et à long terme de leur économie.

5. Parallèlement, les responsables ont exprimé la crainte que les apports de capitaux n'entraînent une appréciation du taux de change réel qui nuirait à la compétitivité du secteur des exportations, et ils ont également exprimé des doutes quant à la durabilité de ces apports. Ces craintes incitent souvent les pays à taxer les importations de capitaux, ce qui ne semble efficace qu'à court terme; à prendre des mesures pour isoler le secteur des exportations de l'appréciation du taux de change réel; à accentuer encore les mesures d'austérité, afin de réduire la demande globale et de faire échec aux pressions inflationnistes; à stériliser l'expansion monétaire, malgré le risque de pertes parafiscales; et à relever les niveaux marginaux des apports de capitaux étrangers à affecter aux réserves.

6. Si les massifs déficits du compte courant peuvent être financés durablement, ces déficits accroissent sensiblement la vulnérabilité de l'économie aux variations des flux de capitaux extérieurs. Lorsqu'une part importante des fonds utilisés pour financer le déficit est constituée de ressources volatiles à court terme, la vulnérabilité s'en trouve encore accrue. Bien qu'il ne soit pas aisé de déterminer ce qu'est un déficit soutenable, la conscience de cette vulnérabilité pourrait inciter les autorités à limiter le déficit courant à un certain niveau.

7. Tout pays qui présente un attrait pour les investisseurs étrangers se trouve devant un paradoxe : à mesure que les entrées de capitaux accroissent le déficit du compte courant, les investisseurs qui s'étaient montrés empressés à investir leurs capitaux pourraient prendre peur et retirer leurs fonds, précipitant ainsi une crise des paiements. Autrement dit, en creusant le déficit courant, les apports de capitaux deviennent ironiquement la faiblesse du pays. En outre, la vulnérabilité se trouve encore aggravée lorsque les institutions financières nationales se trouvent elles-mêmes en position de faiblesse et dans l'incapacité de faire face à un fort renversement des flux de capitaux. Pour réduire la vulnérabilité d'un pays à la volatilité des capitaux extérieurs, tout en maintenant un solide niveau d'investissement, il faut un accroissement de l'épargne intérieure. Pour ce faire, on pourrait envisager de développer les régimes de retraite.

8. La libéralisation des flux transfrontières a entraîné l'internationalisation des investissements effectués par des fonds institutionnels. Cela a entraîné une offre importante de fonds qui tendent à être sensibles aux rendements et à répondre brusquement aux variations d'humeur des économies bénéficiaires. Les variations brusques et massives des flux de capitaux laissent très peu de temps aux responsables et aux agents privés pour s'adapter à la situation nouvelle. La dévaluation de décembre 1994 du peso mexicain a provoqué une crise de liquidité de proportion massive, car les flux de capitaux ne se sont pas seulement interrompus, mais inversés. La Banque du Mexique impose désormais un plafond aux dettes en devises que peuvent contracter les banques commerciales.

9. Les mesures visant à décourager les mouvements de capitaux à court terme, notamment l'adoption d'un taux de change flottant, peuvent être perçues comme un moyen de réduire les risques d'un lourd déficit courant et de neutraliser

l'effet des imperfections du marché. En cas de retrait de capitaux, il peut se produire une différence entre les coûts individuels pour les investisseurs et les coûts sociaux. Si un investisseur peut supporter une réduction imposée par le marché de la valeur de son investissement sur un marché émergent, qui ne représente souvent qu'une faible proportion de son portefeuille, une sortie massive de capitaux risque d'entraîner l'effondrement financier d'une économie.

10. La crise mexicaine pose un certain nombre de questions pour les pays en développement qui ont entrepris des réformes intérieures, tout en s'ouvrant à l'extérieur. Ces pays doivent s'interroger sur les moyens de déterminer au mieux à quel niveau le déficit du compte courant représente un danger; quelles sont les politiques à adopter pour faire face aux mouvements de capitaux à court terme et à un brusque changement d'humeur du marché; comment distinguer une secousse passagère d'un changement durable; si le retrait pur et simple des restrictions imposées aux entrées de capitaux est toujours judicieux ou s'il convient de remplir certaines conditions avant de procéder à une totale libéralisation des flux de capitaux; s'il est possible de stériliser des apports massifs de capitaux ou s'il faut s'attendre à ce que le pays compense ces afflux en tolérant de substantiels excédents budgétaires. Les marchés financiers sont actuellement en mesure de conditionner et d'infléchir les politiques économiques nationales, et peuvent imposer des ajustements du taux de change, voire un changement du régime de change; ils peuvent aussi accroître la volatilité des prix des avoirs financiers, et susciter ou accentuer des déséquilibres qui pourraient déboucher sur l'inflation et la récession. Les marchés financiers peuvent transmettre les tensions d'un marché à un autre, et accroître la probabilité de risques systémiques auxquels le monde n'est pas encore préparé. Il s'est produit un glissement de pouvoir des gouvernements vers les marchés. Les troubles qui ont éclaté au cours de ces dernières semaines sur les marchés financiers d'Asie du Sud-Est, notamment à Hong-kong, ont montré que de saines politiques économiques ne sauraient suffire à elles seules à assurer la stabilité et à protéger un pays d'une crise financière.

11. Aux termes des arrangements actuels, l'accès à la liquidité se concentre sur les pays industrialisés et sur quelques pays en développement. À la fin de 1995, 22 pays industrialisés et 18 pays en développement qui avaient accès aux marchés financiers internationaux contrôlaient 91 % des réserves internationales. Les quelque 145 pays restants détenaient une très faible proportion du total des réserves mondiales et n'avaient guère accès aux financements internationaux privés. De ce fait, ils étaient contraints d'acquérir des réserves plus adéquates en recourant à de lourds emprunts sur le marché – dans les quelques cas où le marché était prêt à leur prêter – ou en comprimant la demande intérieure, ce qui n'était pas un signe d'encouragement à leurs efforts de réforme et de croissance. Les économies en développement dont l'accès aux marchés financiers était limité ou inexistant ne pouvaient tirer profit de leur potentiel de croissance, en raison de leur manque de liquidité, et étaient contraintes de compter presque exclusivement sur les exportations pour faire face à leurs besoins de liquidités. De surcroît, ces pays n'avaient pas une base d'exportations diversifiée et étaient particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base. Autrement dit, le manque de liquidité suscitait une tendance déflationniste dans la performance des pays en développement et, à travers le ralentissement du commerce international, dans celle de l'économie mondiale. Cela allait à l'encontre des Statuts du Fonds

monétaire international (FMI). Malheureusement, le Fonds n'a pas contribué à créer et à distribuer une liquidité internationale.

12. Malgré l'acceptation de l'objectif de faire des droits de tirage spéciaux (DTS) le principal avoir de réserve du système, les DTS, en proportion des réserves mondiales, sont tombés de 4,5 % du total en 1975 à environ 1,5 % en 1997. Quelques semaines plus tôt, à son assemblée annuelle, le Conseil des Gouverneurs du FMI avaient accepté une proposition d'allocation spéciale de DTS de 21,4 milliards de dollars, qui devait porter le volume de DTS à un total de 42,9 milliards de dollars. Toutefois, ces DTS ne seraient pas distribués selon les quotes-parts, comme l'exigent les Statuts du FMI, mais seraient affectés en fonction de considérations d'équité, principalement aux pays de l'ex-Union soviétique et de l'Europe de l'Est, qui constituent un groupe composé en grande partie de pays à revenu intermédiaire. Pour quantité de pays, l'insuffisance de liquidité signifiait l'adoption de politiques économiques restrictives.

13. Le processus d'innovation financière et de déréglementation, et de libéralisation des marchés financiers à travers le monde a eu pour effet de créer des marchés financiers plus intégrés et mondialisés. En outre, les progrès techniques ont accru la rapidité avec laquelle se font les transactions financières. De ce fait, le volume des mouvements de capitaux sur les marchés internationaux s'est brusquement accru au cours de ces dernières années. Pourtant, les marchés affichent une tendance à de larges fluctuations, qui représente un défi nouveau et difficile pour les autorités financières et pour la communauté internationale. On est donc en droit de se demander si, dans la situation actuelle, la libéralisation totale des mouvements de capitaux est une mesure judicieuse.

14. Les flux de capitaux vers les économies émergentes sont souvent volatiles, pour des raisons sans grand rapport avec le risque-pays. Généralement, les pays industriels formulent leurs politiques en fonction de leurs propres considérations nationales, sans beaucoup se soucier des répercussions internationales de leurs décisions. À plusieurs reprises, celles-ci se sont traduites par des niveaux beaucoup plus élevés des taux d'intérêt réels et des fluctuations des taux de change, qui ont alourdi le coût et diminué la disponibilité des financements internationaux pour les pays en développement. Les flux de capitaux et les prêts des banques commerciales sont cycliques. Les flux de capitaux atteignent leur niveau le plus élevé lorsque les perspectives économiques et commerciales sont bonnes, mais tendent à diminuer lorsque l'économie subit un ralentissement ou lorsque des problèmes ou des incertitudes de toute sorte apparaissent. Autrement dit, les marchés financiers eux-mêmes tendent à miner la solvabilité des pays.

15. Le comportement des marchés se caractérise souvent par des asymétries de l'information et des effets de contagion. L'analyse du risque-pays est souvent dominée par une tendance à la généralisation. Les exemples récents de turbulence des marchés financiers ont montré qu'un pays pouvait perdre sa solvabilité du jour au lendemain. Dans certains cas, cette perte est justifiée. Toutefois, les pays peuvent se trouver aux prises avec de brusques variations du coût et de la disponibilité de la liquidité lorsque des événements inattendus provoquent des changements d'humeur sur les marchés, créant un puissant besoin de réserves supplémentaires. Souvent, le processus de recouvrement de la solvabilité se trouve indûment retardé, car les investisseurs ont tendance à

attendre que le pays se rétablisse. Les organismes publics, les banques centrales, les institutions publiques de crédit et les agences de cotation pourraient aider, mais ils préfèrent souvent observer un pays pendant un an ou plus pour s'assurer qu'il se conforme au programme fixé avant de réviser leur évaluation.

16. Les nouveaux défis suscités par la croissance et la libéralisation des marchés financiers rendent nécessaire l'établissement parallèle d'institutions financières internationales capables de faire fonction d'observateurs et, le cas échéant, de régulateurs des flux internationaux. Les risques découlant de la volatilité des capitaux, qui sont actuellement assumés le plus souvent par les pays bénéficiaires, peuvent être plus largement partagés, notamment par les investisseurs. Il faut sensibiliser ces derniers à l'impact de leurs décisions sur l'économie d'un pays, et les encourager à agir de façon responsable. En cas de renversement soudain et massif des flux de capitaux causé par une grave crise financière dans un pays, cela pourrait signifier que les autorités, de concert avec le FMI et, éventuellement, sous sa supervision, auraient à imposer certaines restrictions au retrait de capitaux. En outre, le Fonds devrait être à même de faire fonction de prêteur de dernier recours aux pays aux prises avec des attaques spéculatives.

17. Il est clair que l'accroissement des flux de capitaux est un phénomène récent qui réclame l'appui financier accru du Fonds. Cela va dans le sens de sa mission et, en particulier, des dispositions de l'article premier de ses Statuts. Toute évolution dans ce sens permettrait au monde de bénéficier pleinement des contributions considérables que les flux de capitaux internationaux peuvent apporter au financement du développement, tout en limitant le plus possible les risques causés par des mouvements de capitaux spéculatifs incontrôlés pour les pays bénéficiaires.

18. Selon Mme LIM (Université du Michigan), les pays d'Asie du Sud-Est comptent parmi eux certaines des économies les plus ouvertes du monde, où l'investissement étranger direct favorise depuis 30 ans une croissance rapide et un accès remarquable aux marchés extérieurs. S'il est vrai que les critiques concernant, par exemple, leur excès de dépendance à l'égard de capitaux extérieurs immédiatement accessibles sont peut-être justifiées, la crise monétaire qui secoue actuellement l'Asie du Sud-Est et le ralentissement économique qui en découle ne sauraient être imputés à un gaspillage de fonds de la part des gouvernements et des entreprises privées de la région, ni à un excès d'empressement des capitaux extérieurs à s'investir sur la base de critères pour le moins inconsistants. La responsabilité de la situation incombe tout autant aux gouvernements qu'aux entreprises. Lorsque le dollar des États-Unis a commencé à monter par rapport au yen, les gouvernements n'ont pas resserré leurs politiques budgétaires et monétaires, et les entreprises ont négligé de protéger leurs prêts en raison des coûts d'intérêt élevés à payer. De ce fait, les déficits courants ont atteint des sommets et les apports de capitaux se sont ralentis à mesure que la compétitivité des exportations et des actifs diminuaient sous l'effet de monnaies de plus en plus surévaluées. Les investisseurs à court terme prudents ont retiré leurs fonds, et les cambistes ont lancé des attaques contre le baht thaïlandais, la Thaïlande étant le pays aux conditions économiques et politiques les plus précaires. Après la chute du baht, les spéculateurs se sont tournés vers d'autres monnaies de la région, qui présentaient beaucoup des mêmes faiblesses. Si l'on s'attendait à une certaine

dépréciation des monnaies d'autres pays de la région, la persistance de leur déclin et le fait qu'il ait dépassé les 10 à 25 % attendus, qui correspondaient au taux d'appréciation du dollar par rapport au yen, a surpris. À présent, les monnaies des pays d'Asie du Sud-Est sont sous-évaluées de 40 à 50 %.

19. Un redressement rapide paraît peu probable, essentiellement en raison de la lenteur de certains gouvernements à prendre les mesures budgétaires et monétaires appropriées et de l'effet des chocs extérieurs, mais aussi en raison de la perte de confiance des spéculateurs à l'égard des monnaies de la région. Ces événements ont montré, notamment, que les gouvernements doivent gérer leurs politiques budgétaires et monétaires de manière à garantir la crédibilité de leurs taux de change, et que les entreprises financières et industrielles privées doivent mieux gérer leurs prêts. De telles politiques sont seules capables d'assurer la stabilité financière et de promouvoir une utilisation efficace du capital.

20. Dans nombre de pays en développement, les imperfections du marché se trouvent amplifiées par certains phénomènes tels que le népotisme, le manque de compétence et de transparence, et l'absence de certaines informations, qui rendent difficile une bonne évaluation des risques et des possibilités de gain pour les agents du marché. Dans une économie mondiale de plus en plus intégrée, la marge d'erreur pour les opérateurs comme pour les gouvernements est beaucoup plus limitée, et le risque de contagion à d'autres économies plus grand. C'est pourquoi il importe de soumettre les flux financiers privés régionaux aussi bien que mondiaux à une certaine discipline.

21. L'expérience des pays de l'Asie du Sud-Est montre que si la libéralisation des marchés financiers est bénéfique à long terme pour le développement économique des pays, cette libéralisation ne doit avoir lieu qu'une fois que les bases institutionnelles ont été jetées et que l'on dispose des compétences nécessaires. Sinon, la libéralisation et la croissance risquent d'être interrompues ou freinées par une aggravation des risques et de la volatilité. La mondialisation doit être profitable pour tous, et en particulier pour les pays en développement. La solution ne consiste pas à se tenir à l'écart du monde, mais au contraire à s'y intégrer davantage.

22. M. SENGUPTA (Indian Planning Commission) rappelle que les capitaux privés représentent une part de plus en plus grande des flux de capitaux étrangers. Par conséquent, si la communauté internationale veut apporter plus de fonds aux pays en développement, il lui faut définir des méthodes pour accroître les flux de capitaux privés vers ces pays et apprendre comment gérer ces flux. Cela a été démontré très clairement par les événements qui se sont produits au Mexique et en Asie du Sud-Est. À en juger par tous les principes macroéconomiques fondamentaux du système monétaire international, la performance des pays d'Asie du Sud-Est a été extrêmement satisfaisante, obéissant à tous les critères d'une bonne gestion des affaires publiques. Pourtant, la confiance qu'avaient les investisseurs privés dans les économies de ces pays et dans leur aptitude à payer les a poussés à leur consentir des prêts sans inhibition. Il semble que les emprunts aient été excessifs, surtout les emprunts à court terme, mais on ne peut dire exactement à quel moment ces emprunts ont dépassé les limites de la prudence. Il est extrêmement difficile de se prémunir contre les fluctuations de facteurs totalement exogènes. La brusque appréciation du dollar des États-Unis par rapport au yen a sapé la compétitivité des pays d'Asie du

Sud-Est, dont les monnaies étaient essentiellement liées au dollar. Si c'était le yen, et non pas le dollar, qui s'était apprécié, ce qui aurait très bien pu se produire, la situation aurait été exactement l'inverse.

23. S'il est vrai qu'une réglementation prudente serait utile, surtout dans le secteur bancaire, il faut veiller à ne pas aller trop loin dans ce sens. La communauté internationale pourrait sérieusement envisager de mettre sur pied un mécanisme d'intervention, qui serait géré par le Fonds monétaire international, et auquel les pays aux prises avec une crise financière pourraient avoir accès, à condition qu'ils répondent à certains critères prédéterminés. Dans bien des cas, la simple existence d'un tel mécanisme suffirait à prévenir les chocs spéculatifs. Si l'on avait disposé d'un tel mécanisme lors de la crise mexicaine de 1994, il n'aurait pas été nécessaire de tenir d'urgence des négociations.

24. Par ailleurs, les flux de capitaux privés sont concentrés sur un ensemble de 12 à 20 pays; en fait, 75 % des flux privés sont allés à 12 pays au cours des cinq dernières années. Faisant observer que les pays européens et les États-Unis offrent des incitations à investir dans les régions peu développées, il suggère que l'aide extérieure qui n'est pas canalisée vers le secteur social ou l'infrastructure soit utilisée pour attirer des flux substantiels de capitaux privés vers les pays en développement à faible revenu d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui ne reçoivent pas actuellement ce type de capitaux. De telles subventions auraient le mérite de donner aux investisseurs potentiels l'assurance que les gouvernements sont prêts à assumer une part du risque.

25. Mme DJATMIKO (Indonésie) demande à M. Buirra si le fait de réagir aux crises monétaires en temps plus opportun permettrait d'éviter qu'elles ne gagnent d'autres pays. Elle se demande également si la proposition récente de création d'un fonds asiatique pourrait servir de mécanisme d'intervention pour prévenir ce type de crise.

26. M. BUIRA (Banco Nacional de México) répond que l'existence d'un prêteur de dernier recours ou d'un mécanisme d'urgence pourrait empêcher une crise de se produire. Ces mécanismes sont conçus pour renforcer la confiance des marchés et des pays concernés. Bien entendu, pour bénéficier d'un appui de la communauté internationale en période de crise, il faudrait déjà que le pays ait adopté de saines politiques financières et économiques. Le soutien n'est coûteux que lorsqu'il est apporté après-coup, une fois que l'économie du pays s'est détériorée.

27. M. SENGUPTA (Indian Planning Commission) déclare qu'il ne connaît pas encore tous les détails de l'initiative relative à un fonds asiatique annoncée il y a à peine quelques jours. Il lui semble toutefois qu'un tel fonds ne serait pas en mesure de faire fonction de mécanisme d'intervention.

28. M. OJIMBA (Nigéria) estime que les grands pays industrialisés exploitent les possibilités de spéculation. Il se demande quelles mesures pourraient être prises pour protéger les économies fragiles devant de telles situations, et il souhaiterait que le rôle de suivi du Fonds monétaire international (FMI) soit plus clairement défini.

29. M. SENGUPTA (Indian Planning Commission) déclare que certains pays resteront vulnérables jusqu'à ce que soit terminé leur passage à l'économie de marché. Il ne pense pas que les spéculateurs cherchent nécessairement à exploiter la situation. En fait, il incombe à la communauté internationale de prévenir de telles attaques contre les économies fragiles, en appliquant des mesures saines et judicieuses.

30. M. CORDEIRO (Brésil) demande quelles sont les conditions préalables à une libéralisation ordonnée des comptes de capital et quel est l'échéancier d'une telle libéralisation. Il se demande si une libéralisation plus poussée du commerce extérieur, notamment des exportations des pays en développement, telles que les textiles et les produits agricoles, serait l'une des conditions de la libéralisation universelle des comptes de capital.

31. M. BUIRA (Banco Nacional de México) répond que, s'il est conscient de l'avantage que procure la liberté des mouvements et des investissements de capitaux, il a vu également les effets désastreux que peut avoir un renversement des flux de capitaux. La libéralisation des comptes de capital devrait être subordonnée à l'existence de saines finances publiques et d'un solide système financier. Cela dit, de saines politiques ne sauraient suffire à elles seules à contrer les attaques spéculatives. La libéralisation du commerce extérieur renforcerait la position de la balance des paiements des pays et, par voie de conséquence, leurs comptes courants. Cependant un afflux massif de capitaux entraînerait une certaine appréciation de la monnaie et un accroissement du déficit courant, ce qui pourrait rendre les marchés nerveux. Les pays européens membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont mis eux-mêmes 25 ans à libéraliser leurs comptes de capital, et ils demandent à présent à tous les pays d'en faire autant. Cela n'est pas raisonnable.

32. Mme LIM (Université du Michigan), estime que la politique macroéconomique est en fait un facteur décisif. La Thaïlande affiche depuis longtemps des déficits courants exorbitants et des indicateurs macroéconomiques fondamentaux précaires. On ne sait pas clairement pourquoi les opérations de prêt se sont poursuivies. L'une des raisons pourrait être que la Banque de Thaïlande n'a pas fourni suffisamment d'informations pour permettre de juger valablement de la situation. La cupidité et l'irresponsabilité ont également joué leur rôle.

33. Les marchés et le secteur privé ont à présent supplanté les gouvernements sur le devant de la scène. Ainsi, en Indonésie, les politiques macroéconomiques sont saines, mais l'information sur un secteur privé beaucoup plus vaste fait défaut. La réglementation du nombre de banques, de leurs effectifs et de leurs opérations est également inadéquate. D'une façon générale, il conviendrait d'examiner plus avant les possibilités de réglementation et de libéralisation échelonnée du secteur privé.

34. M. KEBEDE (Éthiopie) demande quelles mesures les petits pays comme le sien, qui se sont engagés dans des programmes d'ajustement structurel et de réforme macroéconomique, pourraient prendre pour se prémunir contre une crise monétaire.

35. Mme LIM (Université du Michigan) déclare que les petits pays doivent être conscients de leurs propres capacités et s'efforcer d'investir — éventuellement avec une aide extérieure — dans l'acquisition de compétences en gestion des secteurs public et privé. Il leur faut également résister aux pressions qui

s'exercent sur eux pour qu'ils ouvrent leurs marchés financiers à l'extérieur tant qu'ils ne se sentent pas en mesure d'en assumer la gestion.

36. M. AHMED (Administrateur associé du Programme des Nations Unies pour le développement), Modérateur, déclare qu'il se dégage un certain nombre de conclusions des propos tenus à cette séance. Premièrement, il est clair que les marchés mal gérés ne sont pas efficaces et que le rôle du secteur privé dans le développement s'est accru depuis le début de la présente décennie. Par ailleurs, la crise financière qui a éclaté récemment en Asie du Sud-Est a montré que l'impact de forces imprévisibles peut s'étendre à toute une région, voire au-delà.

37. Deuxièmement, le bon fonctionnement des marchés financiers passe principalement par une solide capacité nationale de gestion de ces marchés et du secteur bancaire. Le renforcement des institutions et des capacités est nécessaire pour contrer les faiblesses du secteur financier : dans les secteur public et semi-public, il faut renforcer le contrôle afin de prévenir l'excès d'emprunt ou de prêt à certains secteurs en période de rapide croissance économique. Pour ce qui est des banques privées, il est essentiel qu'elles soient mieux gérées et qu'elles disposent d'une base de capital plus solide.

38. Troisièmement, les pays ont plus de chances de réduire leur vulnérabilité par des investissements en faveur d'un développement général que par des investissements dans quelques projets ou secteurs capitalistiques. Les événements récents ont amplement démontré qu'un secteur financier naissant ne doit pas limiter ses activités à des placements immobiliers ou à des activités boursières spéculatives. Il lui faut distribuer plus largement les capitaux privés nationaux et étrangers, de manière à en faire profiter la population tout entière et à limiter les risques de surchauffe dans un secteur.

39. Quatrièmement, l'aide publique au développement pourrait faciliter l'accroissement des flux de capitaux privés dans un grand nombre de pays. La coopération au développement a un rôle crucial à jouer, en favorisant une distribution plus équitable des flux de capitaux entre divers pays et à l'intérieur des pays. Des volumes relativement modestes de ressources publiques pourraient servir à attirer l'investissement privé. L'expérience récente a montré que même les pays qui appliquaient de saines politiques macroéconomiques étaient exposés aux caprices des marchés financiers internationaux. Un système ou mécanisme international d'intervention, tel qu'un fonds, est nécessaire pour absorber, ou mieux encore pour prévenir de tels chocs.

POINT 97 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (suite) (A/C.2/52/L.14 et L.15)

c) POPULATION ET DÉVELOPPEMENT (suite)

Projet de résolution sur la population et le développement (A/C.2/52/L.15)

40. M. KISIRI (République-Unie de Tanzanie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution A/C.2/52/L.15, qui prévoit la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1999, afin d'examiner et d'évaluer l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

- d) MIGRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT, Y COMPRIS CONVOCATION D'UNE CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT (suite)

Projet de résolution sur les migrations internationales et le développement, y compris convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement (A/C.2/52/L.14)

41. M. KISIRI (République-Unie de Tanzanie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution (A/C.2/52/L.14), en attirant particulièrement l'attention sur le paragraphe 9 du dispositif de cette résolution.

La séance est levée à 17 h 50.